

Force Ouvrière

Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel: 05 56 55 63 71 – Fax: 61 67 Lotus Notes: fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web:http://www.snnafo.com

SIGNATURE DU PROTOCOLE DGAC 2007-2009

Le 20 novembre 2006, le SNNA-FO, en présence du Ministre des Transports, a signé officiellement au Ministère le protocole 2007-2009.

Lors de sa prise de parole le SNNA-FO a rappelé les points importants dans ce protocole qui est un accord global impliquant autant les organisations syndicales que le Ministère et en particulier :

- Le maintien au sein de la Fonction Publique de tous les services de la DGAC.
- L'amélioration d'un Service Public pour tous les usagers.
- La construction de l'Europe de l'Aviation Civile sous une forme coopérative avec les autres Etats.
- Le rôle de la France doit être incontournable au niveau européen ce qui implique un renforcement des moyens humains dans les futures négociations avec nos partenaires.
- Le respect des engagements vis à vis des mesures sociales, au profit des agents titulaires et non titulaires.

Le SNNA-FO, <u>signataire à la fois de l'accord licence et du protocole</u>, sera vigilant et oeuvrera au sein des deux comités de suivi pour que l'ensemble des mesures contenues dans ces deux accords soit respecté.

Pierre MEYBON Secrétaire Général